



**NATIONS
UNIES**



Convention-cadre sur les changements climatiques

Distr.
GÉNÉRALE

FCCC/AWGLCA/2009/11
14 septembre 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DE L'ACTION CONCERTÉE À LONG TERME AU TITRE DE LA CONVENTION

Septième session

Bangkok, 28 septembre-9 octobre 2009, et Barcelone, 2-6 novembre 2009

Point 2 a) de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire annoté

Note du Secrétaire exécutif*

I. Ordre du jour provisoire

1. Ouverture de la session.
2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
3. Permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en réfléchissant notamment à:
 - a) Une vision commune de l'action concertée à long terme;
 - b) Une action renforcée au niveau national/international pour l'atténuation des changements climatiques;
 - c) Une action renforcée pour l'adaptation;

* Le présent document a été soumis tardivement en raison du peu de temps entre la réunion informelle du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention et la première partie de sa septième session.

- d) Une action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation;
 - e) Une action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique.
- 4. Questions diverses.
 - 5. Rapport de la session.

II. Contexte

1. Par sa décision 1/CP.13 (Plan d'action de Bali), la Conférence des Parties a lancé un vaste processus global pour permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en vue de parvenir d'un commun accord à un résultat et d'adopter une décision à sa quinzième session. Elle a décidé que le processus se déroulerait dans le cadre d'un organe subsidiaire relevant de la Convention, le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention (le Groupe de travail spécial), qui achèverait ses travaux en 2009.

III. Annotations

1. Ouverture de la session

2. La septième session du Groupe de travail spécial sera ouverte par le Président le lundi 28 septembre 2009 au Centre de conférence des Nations Unies de la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique à Bangkok (Thaïlande).

2. Questions d'organisation

a) Adoption de l'ordre du jour

3. L'ordre du jour provisoire de la session sera présenté pour adoption.

FCCC/AWGLCA/2009/11	<i>Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif</i>
---------------------	---

b) Organisation des travaux de la session

4. *Rappel:* À sa première session, le Groupe de travail spécial est convenu que ses sessions seraient organisées de façon à laisser suffisamment de temps aux négociations, pour permettre ainsi à la Conférence des Parties de parvenir à un accord et d'adopter une décision à sa quinzième session¹.

5. La première partie de la septième session du Groupe de travail spécial se tiendra à Bangkok du 28 septembre au 9 octobre 2009, conjointement avec la première partie de la neuvième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto. La session sera reprise et conclue du 2 au 6 novembre, comme demandé par le Groupe de travail spécial à sa cinquième session² à Barcelone (Espagne). Cette reprise de la septième session du

¹ FCCC/AWGLCA/2008/3, par. 24.

² FCCC/AWGLCA/2008/5, par. 28.

Groupe de travail spécial aura lieu conjointement avec la reprise de la neuvième session du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.

6. Le Président du Groupe de travail spécial a établi une note (FCCC/AWGLCA/2009/12) relative au déroulement de la première partie de la septième session. Il établira aussi une note (FCCC/AWGLCA/2009/X) relative au déroulement de la reprise de la septième session.

Les représentants sont invités à se reporter à ces notes pour de plus amples renseignements et propositions sur l'organisation des travaux.

7. Le Groupe de travail spécial se réunira en séance plénière le lundi 28 septembre 2009. Il est prévu que des déclarations soient faites au nom des principaux groupes de Parties. Les délégations sont priées de limiter autant que possible la durée de leurs déclarations orales et d'en communiquer à l'avance le texte écrit aux préposés aux salles de conférence afin de faciliter le travail des interprètes. Celles qui souhaiteraient mettre le texte écrit d'une déclaration à la disposition de tous les participants devront en apporter des exemplaires à distribuer.

8. Les Parties sont invitées à se reporter au site Web de la Convention, qui donne un aperçu de l'organisation de la session, et à consulter le programme quotidien publié pendant la session, qui donne des renseignements détaillés et actualisés sur le calendrier des travaux du Groupe de travail spécial.

9. À sa vingt-quatrième session³, le SBI a recommandé que les séances se terminent en principe à 18 heures, quitte à être prolongées exceptionnellement jusqu'à 21 heures, mais pas au-delà. La présente session sera organisée en conséquence.

10. *Mesures à prendre*: Le Groupe de travail spécial est invité à arrêter les modalités d'organisation de la session.

<i>FCCC/AWGLCA/2009/11</i>	<i>Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif</i>
<i>FCCC/AWGLCA/2009/12</i>	<i>Note relative au déroulement de la première partie de la septième session. Note du Président</i>
<i>FCCC/AWGLCA/2009/X</i>	<i>Note relative au déroulement de la reprise de la septième session. Note du Président</i>

3. Permettre l'application intégrale, effective et continue de la Convention par une action concertée à long terme, dès à présent, d'ici à 2012 et au-delà, en réfléchissant notamment à:

- a) Une vision commune de l'action concertée à long terme
- b) Une action renforcée au niveau national/international pour l'atténuation des changements climatiques
- c) Une action renforcée pour l'adaptation
- d) Une action renforcée dans le domaine de la mise au point et du transfert de technologies pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation

³ FCCC/SBI/2006/11, par. 102.

e) Une action renforcée dans l'apport de ressources financières et d'investissements pour appuyer les mesures d'atténuation et d'adaptation et la coopération technologique

11. *Rappel:* À sa sixième session, le Groupe de travail spécial a été saisi d'un texte de négociation (FCCC/AWGLCA/2009/8) élaboré par son Président à la demande du Groupe de travail spécial à sa quatrième session⁴. Au cours de la sixième session, les Parties ont formulé des observations d'ordre général sur la structure et la teneur du texte, émis des réserves et formulé des objections concernant certains points et proposé des ajouts et des modifications. Cela a conduit à un texte de négociation révisé, qui est contenu dans le document FCCC/AWGLCA/2009/INF.1. D'autres informations concernant le texte de négociation, reçues des Parties au cours de la réunion informelle ultérieure du Groupe de travail spécial qui s'est tenue à Bonn (Allemagne) du 10 au 14 août 2009, sont contenues dans le document FCCC/AWGLCA/2009/INF.1/Add.1.

12. Au cours de la réunion informelle mentionnée au paragraphe 11 ci-dessus, le Groupe de travail spécial a entrepris des travaux sur le texte de négociation révisé. Les résultats de ces travaux ainsi que les travaux menés par les facilitateurs après la réunion sont reproduits dans le document FCCC/AWGLCA/2009/INF.2 et Add.1 et 2.

13. *Mesures à prendre:* Le Groupe de travail spécial sera invité, en vue de parvenir à un accord, à poursuivre et à accélérer ses négociations en se fondant sur les documents dont il sera saisi, mentionnés aux paragraphes 11 et 12 ci-dessus.

<i>FCCC/AWGLCA/2009/12</i>	<i>Note relative au déroulement de la première partie de la septième session. Note du Président</i>
<i>FCCC/AWGLCA/2009/INF.1 et Add.1</i>	<i>Revised negotiating text. Note by the secretariat</i>
<i>FCCC/AWGLCA/2009/INF.2 et Add.1 et 2</i>	<i>Reordering and consolidation of text in the revised negotiating text. Note du secrétariat</i>
<i>FCCC/AWGLCA/2009/MISC.6</i>	<i>Ideas and proposals on the elements contained in paragraph 1 of the Bali Action Plan. Submissions from Parties</i>
<i>FCCC/AWGLCA/2009/MISC.7</i>	<i>Ideas and proposals on the elements contained in paragraph 1 of the Bali Action Plan. Submissions from intergovernmental organizations</i>

4. Questions diverses

14. Toute autre question soulevée pendant la session sera examinée au titre de ce point.

5. Rapport de la session

15. *Rappel:* Un projet de rapport sera établi pour adoption par le Groupe de travail spécial.

16. *Mesures à prendre:* Le Groupe de travail spécial sera invité à adopter le projet de rapport et à autoriser le Rapporteur à achever l'élaboration du rapport, suivant les indications données par le Président et avec le concours du secrétariat.

⁴ FCCC/AWGLCA/2008/17, par. 26 b).

Annexe

Documents dont le Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sera saisi à sa septième session

Documents établis pour la session

FCCC/AWGLCA/2009/11	Ordre du jour provisoire annoté. Note du Secrétaire exécutif
FCCC/AWGLCA/2009/12	Note relative au déroulement de la première partie de la septième session. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2009/X	Note relative au déroulement de la reprise de la septième session. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2009/INF.1 et Add.1	Revised negotiating text. Note by the secretariat
FCCC/AWGLCA/2009/INF.2 et Add.1 et 2	Reordering and consolidation of text in the revised negotiating text. Note by the secretariat
FCCC/AWGLCA/2009/MISC.6	Ideas and proposals on the elements contained in paragraph 1 of the Bali Action Plan. Submissions from Parties
FCCC/AWGLCA/2009/MISC.7	Ideas and proposals on the elements contained in paragraph 1 of the Bali Action Plan. Submissions from intergovernmental organizations

Autres documents disponibles

FCCC/AWGLCA/2009/4 (Première et deuxième parties)	Mise en œuvre du Plan d'action de Bali et éléments du document final. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2009/8	Texte de négociation. Note du Président
FCCC/AWGLCA/2009/10	Rapport du Groupe de travail spécial de l'action concertée à long terme au titre de la Convention sur sa sixième session, tenue à Bonn du 1 ^{er} au 12 juin 2009
FCCC/AWGLCA/2008/16/Rev.1	Idées et propositions relatives au paragraphe 1 du Plan d'action de Bali. Note révisée du Président
